

Perspectives pour REDOC

par Cécil Guitart

Pôle européen universitaire et scientifique de Grenoble

J'ai reçu, en arrivant au pôle européen de Grenoble, cette application comme un cadeau tant elle est porteuse d'innovation et d'anticipation sur l'inéluctable évolution des profils de poste des futurs bibliothécaires. Mon premier souci a été de consolider et de développer ce réseau.

Consolider...

À l'aide d'une charte de réseau qui vise à :

- s'assurer de la pertinence technique des bibliothèques et centres de documentation qui adhèrent au réseau (en terme de locaux, de personnel, de collections, d'accroissements des fonds, d'ouverture au public) ;
- faire en sorte que les procédures administratives soient respectées en associant formellement les partenaires du réseau et leurs organismes de tutelle politiques, administratifs, techniques ;
- inciter les responsables de la communauté universitaire (présidents d'université, directeurs d'UFR et de laboratoires) à s'impliquer davantage sur les questions de documentation.

À l'aide d'un programme de formation dispensé au moment de l'adhésion, « vaccin » consistant à initier en trois jours les responsables des centres de documentation adhérents au maniement de l'Internet, poursuivi régulièrement par « une piqûre de rappel » sous forme de restitution de veille technologique. Ce club d'utilisateurs permet en outre d'organiser de fécondes rencontres au cours desquelles les découvertes sont partagées.

Développer...

Le développement du réseau est orienté vers une politique du pôle qui tend à se dégager de l'interuniversitaire pour mobiliser ses moyens sur une politique de site correspondant mieux à sa vocation.

Rappelons que le pôle européen de Grenoble est un GIP regroupant douze partenaires (quatre universités, quatre centres de recherche et quatre collectivités territoriales), qu'il a vocation à faire travailler ensemble tous ces partenaires et à valoriser leur travail.

En ce qui concerne le travail documentaire interuniversitaire, il correspond à la compétence des deux SICD qui ont été installés à Grenoble et qui regroupent les universités scientifiques (Institut national polytechnique de Grenoble et Université J. Fourier) et les deux universités des sciences sociales et humaines (Université Pierre-Mendès-France et Université Stendhal).

Le pôle européen, grâce au réseau REDOC, s'appuiera sur les missions de coopération des deux SICD et prolongera ce travail dans le cadre d'une politique de développement qui est en train de s'esquisser :

- sur le site de Grenoble, pour commencer, en intégrant les bibliothèques de recherche des collectivités du site (bibliothèques de la Ville de Grenoble, bibliothèques spécialisées du département de l'Isère...);
- dans le domaine de la documentation spécialisée « Alpes-montagne » dans le cadre d'un programme intitulé « Cimes » qui fait l'objet d'une proposition auprès

de la DG XIII en collaboration avec la Suisse ainsi que quatre pays signataires de la convention alpine (Italie, Allemagne, Autriche, France) ;

- sur la région Rhône-Alpes, une coopération avec l'association des directeurs de SCD/SICD de la région (GRADUEL) est envisagée.

De même avec l'ARALD (Agence Rhône-Alpes pour la lecture et la documentation) dont la mission de coopération entre bibliothèques de lecture publique est reconnue.

Évaluation pour conclure...

Bien que gardant encore un caractère expérimental ce réseau documentaire est appelé à développer ses services. C'est la raison pour laquelle nous avons estimé qu'il fallait dès maintenant évaluer son impact sur la communauté de ses utilisateurs.

Nous avons demandé à un organisme de l'IEP intitulé CAUTIC (Conception assistée par l'usage des technologies d'information et de communication), de bien vouloir se charger de cette recherche afin que nous puissions mesurer l'importance et la qualité du service qu'un tel réseau documentaire est en situation d'apporter à la communauté des chercheurs du site de Grenoble et ultérieurement aux étudiants, voire à un plus large public.